

## Conseil en entreprise

### Plan d'Action Global

#### **Vous constatez des lacunes dans votre établissements :**

- trop d'accidents du travail
- personnel insuffisamment formé à la sécurité, à la prévention
- décalage entre les conditions de travail réelles et les obligations réglementaires
- mise en demeure de l'inspection du travail ou observation de la CARSAT
- ...

#### **Vous prévoyez des changements :**

- restructuration
- réorganisation interne
- nouveaux locaux
- ...

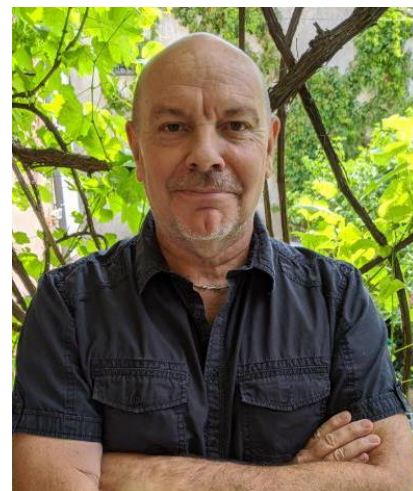
#### **Proconsec vous accompagne**

M. Yves Morand, accompagné d'une équipe pluridisciplinaire construite en fonction de chaque situation, composée d'IPRP, de psychologues, de spécialistes de la santé et la sécurité au travail, intervient dans le respect de sa charte déontologique.

Après l'écoute et la prise en compte de vos attentes et de vos besoins, nous établissons un état des lieux détaillé de votre structure. Nous vous proposons ensuite, à partir de ce dernier, un plan d'action global qui répond à toutes les problématiques recensées.

Le plan d'action élaboré comporte les objectifs de changements, les étapes nécessaires et les moyens pour y parvenir. Il préconise également, selon votre situation, de simples conseils et outils pour faciliter tous les changements nécessaires, une mission de consulting pour vous accompagner dans la mise en place de chaque étape et/ou des formations adaptées.

La durée de la mission est fonction de chaque situation.



Yves Morand

*Directeur d'un organisme de formation et de conseils en entreprise et collectivités territoriales dans le domaine de la santé et sécurité au travail, spécialisé dans les RPS,*

*Enseignant en Université à AIX-EN-PROVENCE (ENSAM et ESAIP),*

*I.P.R.P. agréé par la DIRECCTE PACA,*

*Juge assesseur pôle social du tribunal judiciaire,*

*Médiateur et négociateur en entreprise*

*Membre titulaire de la CPRI PACA,*

*Ex Officier de police judiciaire,*

*Ex mandataire URSSAF.*